

Décision 09-D-14 du 25 mars 2009

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur de la fourniture de l'électricité

Posted on: 25 mars 2009 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Commission de Régulation de
l'Energie (CRE)

Dispositif(s)

Pratique établie
Sanction pécuniaire

Entreprise(s) concernée(s)

Gaz Electricité de Grenoble (GEG),
Poweo

Lire

le texte intégral de la décision

144.1 Ko

le communiqué de presse